



Décision de l'Assemblée plénière | 24 octobre 2024

Formation professionnelle 2030 ; état actuel des projets qui relèvent de la compétence des cantons : décision

Considérations du Secrétariat général

- 1 Depuis 2021, le Comité et l'Assemblée plénière de la CDIP sont informés régulièrement et de manière détaillée de l'avancement des projets de l'initiative *Formation professionnelle 2030*, du portefeuille OPTIMA, de la stratégie nationale pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (stratégie nationale pour l'OPUC) et d'autres projets de la CSFP. Le compte rendu de cette année se concentre sur le financement de nouveaux projets ainsi que sur les demandes de financement déposées en vue de la poursuite de projets, tout en documentant l'avancement de projets en cours qui relèvent de la compétence des cantons.
- 2 *Formation professionnelle 2030* : les projets de cette initiative ont pour objectif de préparer la formation professionnelle à faire face aux exigences du monde de demain. Dans le cadre de cette initiative, les partenaires de la formation professionnelle ont lancé 40 projets au total, dont 27 sont aujourd'hui terminés ou suivent leur cours en dehors de l'initiative (état au 12 juin 2024). Actuellement, quatre projets en cours de réalisation relèvent de la compétence des cantons. Ce sont aussi principalement ces derniers qui sont chargés de l'exécution de certains projets qui sont du ressort de la Confédération (comme *viamia*). La Conférence tripartite de la formation professionnelle (CTFP) supervise l'avancement des projets en cours. Divers projets de mise en œuvre se poursuivent en outre en dehors de l'initiative, sous la direction de la CSFP.
L'Assemblée plénière de la CDIP a inscrit un montant total de 630 000 francs au budget 2025 pour les projets de la formation professionnelle : de cette somme, 550 000 francs sont alloués à l'initiative *Formation professionnelle 2030*, y compris des projets en relation avec la stratégie nationale pour l'OPUC et d'autres projets de la CSFP. Le SEFRI ayant dans l'intervalle décidé qu'il financerait le projet d'enseignement de la culture générale 2030, ce montant se réduit de 80 000 francs. Le montant à libérer effectivement pour les projets s'élève ainsi à 470 000 francs.
- 3 Stratégie nationale pour l'OPUC : lors de sa séance du 22 juin 2023, l'Assemblée plénière a reçu des informations détaillées sur l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie. Un montant de 100 000 francs est inscrit au budget 2025 pour lancer des projets numériques. La poursuite du financement fédéral des activités réalisées dans le cadre de *viamia* dépend de ce qui sera décidé dans le cadre de l'examen du message FRI. Un montant de 80 000 francs est inscrit au budget 2025 pour l'exploitation de la plateforme d'évaluation de l'employabilité développée dans le cadre de *viamia*.
- 4 Portefeuille OPTIMA : les projets d'optimisation des flux de données dans la formation professionnelle (portefeuille OPTIMA) ont eux aussi été détachés de l'initiative au début de l'année 2023. Ce portefeuille regroupe actuellement huit projets, dont quatre sont terminés et un a été suspendu. En 2025, il est prévu d'affecter à la poursuite des projets du portefeuille OPTIMA 80 000 francs sur les 630 000 francs budgétisés pour 2025 au titre des projets de la formation professionnelle.
- 5 Des propositions détaillées ont été établies pour chacun des projets budgétisés en 2025. La CSFP les a examinées et recommande de libérer les fonds prévus à cet effet.

Décision de l'Assemblée plénière

- 1 L'Assemblée plénière prend connaissance de l'état d'avancement actuel des projets *Formation professionnelle 2030*. La CSFP est chargée de mettre à jour la liste des projets au fur et à mesure et d'en rendre régulièrement compte au Comité.



- 2 Projets *Formation professionnelle 2030* et autres projets de la CSFP : le montant de 470 000 francs (projets relevant de la stratégie nationale pour l'OPUC compris) inscrit au budget 2025 et effectivement requis pour divers projets relevant de la compétence des cantons est libéré.
- 3 Portefeuille OPTIMA : les fonds de 80 000 francs inscrits au budget 2024 pour la poursuite des projets en cours sont libérés.

Appenzell, le 24 octobre 2024

Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique

Au nom de l'Assemblée plénière :

sig.

Susanne Hardmeier | Secrétaire générale

Annexe

- Vue d'ensemble des coûts des projets qui relèvent de la compétence des cantons, août 2024

Notification :

- Membres de la Conférence
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP)
- Commission Organisation et processus (COP)
- Commission Formation professionnelle initiale (CFPI)
- Conférence suisse de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CS OPUC)
- Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO)

La présente décision sera publiée sur le site web de la CDIP.

260-4.4.6.5 / PM/bop

Vue d'ensemble des projets qui relèvent de la compétence des cantons (FP2030, stratégie nationale OPUC, autres projets de la CSFP, portefeuille OPTIMA)

Projets de Formation professionnelle 2030											
N°	Désignation	2015 ressources cantonales	2020 ressources cantonales	2021 ressources cantonales	2022 ressources cantonales	2023 ressources cantonales	2024 ressources cantonales	2025 ressources cantonales	Total actuel des ressources cantonales engagées	Participation du SEFRI connue à ce jour	Remarques
1	Conditions-cadres de la certification professionnelle pour adultes										
1,2	Contrat d'apprentissage pour adultes										Le projet a démarré fin 2020 par une analyse des besoins en la matière. Celle-ci a montré qu'il n'était pas nécessaire de disposer d'un nouvel instrument, lequel aurait de plus entraîné une augmentation de la charge administrative. Le projet a donc été suspendu.
1,3	Offres de formations professionnelles initiales adaptées aux besoins des adultes				3 200	46 800			50 000		La manière de procéder a été adaptée en 2022, et le projet a été intégré dans le projet P5 d'OPTIMA. La mise en service est prévue pour le 2e trimestre 2024. * Le plafond des coûts pour les offres adaptées aux besoins des adultes, fixé à 50 000 CHF, a été respecté. Le SEFRI a refusé de participer aux coûts. Leur couverture a été assurée par la provision FP2030.
1,4, 1,5	Coûts directs et indirects de la certification professionnelle pour adultes			21 000	29 000				50 000		Les deux projets ont été achevés en 2022.
	Total intermédiaire			21 000	32 200	46 800			100 000		
2	Prise en compte des acquis										
2,3	Instruments cantonaux pour la prise en compte des acquis de formation			1 800	16 600				18 400		Il n'y aura probablement pas de nouveaux travaux entrepris en l'état dans ce projet. Il n'est donc pas possible actuellement de prévoir si des moyens financiers seront nécessaires.
	Total intermédiaire			1 800	16 600				18 400		
3	Orientation professionnelle, universitaire et de carrière										
3,3	Développement d'une stratégie nationale pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière				200 000	147 600		100 000	447 600		Différentes actions financées à 60 % par le biais de subventions pour l'encouragement de projets La mise en œuvre de la stratégie nationale OPUC se déroule pas à pas conformément au plan d'action adopté par la CDIP. Actuellement, l'accent est mis sur des projets en rapport avec les compétences en matière de gestion de carrière et avec le numérique. Pour ce dernier domaine, 100 000 CHF sont inscrits au budget.
3,4	Instruments scolaires d'aide au choix professionnel et de préparation à l'apprentissage (anciennement profilsdexigences.ch, aujourd'hui SINA pour <i>Schulische Instrumente an der Nahtstelle</i>)	100 000							100 000	60 %	Le projet est financé à 60 % par le SEFRI. Une provision séparée a été constituée en 2015 pour la plateforme web à créer. Des planifications sont en cours avec le canton de Berne pour déployer sa grille de compétences à l'échelle nationale.
3,5	viamia: analyse gratuite de la situation pour les adultes de 40 ans et plus				150 000			80 000	230 000	80 %	La poursuite du financement de viamia à partir de 2025 va être clarifiée avec le message FRI. La plateforme en ligne développée dans le cadre de viamia doit continuer à être exploitée. Les fonds nécessaires à son exploitation en 2025 se montent à environ 80 000 CHF.
	Total intermédiaire	100 000			350 000	147 600		180 000	777 600		
4	Réseau de la formation professionnelle										
4,3	Renforcement de la collaboration intercantonale dans la formation professionnelle										Le projet a été clôturé en mars 2022, car ses objectifs coïncidaient avec ceux d'autres projets de FP2030.
	Total intermédiaire										
5	Culture générale										
5,1	Culture générale dans la formation professionnelle initiale 2030 ²⁾					50 000	70 000	80 000	200 000	CHF 239 070	Au moment de l'inscription des 80 000 CHF au budget de l'année 2025, on ne savait pas encore si la Confédération allouerait des fonds pour la préparation de la mise en œuvre de eCG 2030 dans les cantons. Dans l'intervalle, le SEFRI a accepté la demande de financement de la CSFP à hauteur de 239 070 CHF. Le projet ne dépend donc plus du budget 2025.
	Total intermédiaire ²⁾					50 000	70 000	80 000	200 000		

Projets de Formation professionnelle 2030											
N°	Désignation	2015 ressources cantonales	2020 ressources cantonales	2021 ressources cantonales	2022 ressources cantonales	2023 ressources cantonales	2024 ressources cantonales	2025 ressources cantonales	Total actuel des ressources cantonales engagées	Participation du SEFRI connue à ce jour	Remarques
8 Système de la formation professionnelle											
8,4	Modèles de flexibilisation dans le domaine de la formation professionnelle										Le projet a été achevé en 2019.
8,6	Modèles de flexibilisation pour la formation professionnelle initiale à l'école professionnelle					10 000			10 000	CHF 40 320	Le projet a été lancé en 2023, sans être inscrit au budget, et devrait s'achever en 2024. Il sera donc financé via la provision FP2030.
Total intermédiaire						10 000			10 000		
9 Autres projets de la CSFP											
9,1	Orientation vers les compétences opérationnelles					20 000			20 000	CHF 31 740	Le rapport existe à l'état de projet et sera discuté en septembre 2024 lors de la réunion de la Table Ronde des écoles professionnelles.
9,2	Traductions ONC						62 000		62 000	2020-2022 : Toutes les autres traductions ONC ont été financées par le SEFRI. 200 000	Instruments de mise en œuvre pour les cantons.
9,3	Blended learning : mesures de suivi				50 000	60 000	50 000	50 000	210 000		Mise en œuvre du plan de mesures concernant les aspects techniques des plateformes d'apprentissage et clarification et ébauche de solutions concernant les aspects juridiques liés aux marchés publics
9,4	Maturité professionnelle CFPI					20 000	50 000	50 000	120 000		Développement d'un outil numérique en ligne pour l'évaluation des compétences dans les branches du domaine fondamental (mathématiques et langues) pour les personnes intéressées par la MP2
9,5	Réinitialisation des forfaits CIE							160 000	160 000		Disposer d'une nouvelle liste entièrement actualisée des forfaits CIE avec des coûts moyens plausibles
9,6	Plurilinguisme (nouveau projet)							30 000	30 000		Organisation d'une rencontre intercantonale sur le thème du plurilinguisme. Les préparatifs commenceront en 2025, avec une réalisation effective reportée à 2026.
Total intermédiaire					50 000	100 000	162 000	290 000	602 000		

Total des ressources engagées pour FP2030 et d'autres projets de la CSFP ²⁾	100 000	22 800	448 800	354 400	232 000	550 000	1 708 000
---	----------------	---------------	----------------	----------------	----------------	----------------	------------------

Moyens financiers cantonaux mis à disposition pour FP2030 et d'autres projets de la CSFP	2015 ressources cantonales	2020 ressources cantonales	2021 ressources cantonales	2022 ressources cantonales	2023 ressources cantonales	2024 ressources cantonales	2025 ressources cantonales ²⁾	Total actuel des ressources cantonales engagées
Financement via le processus budgétaire ordinaire				398 800	207 600	232 000	550 000	1 388 400
Financement par le biais de provisions	100 000		22 800	50 000	146 800			319 600

Portefeuille de projets OPTIMA											
N°	Désignation	2015 ressources cantonales	2020 ressources cantonales	2021 ressources cantonales	2022 ressources cantonales	2023 ressources cantonales	2024 ressources cantonales	2025 ressources cantonales	Total actuel des ressources cantonales engagées	Participation du SEFRI connue à ce jour	Remarques
P1	Sedex		78 000			30 000			108 000		Une première étape a consisté à développer le domaine pour la formation professionnelle et à permettre le raccordement des cantons. En 2023, l'extension du raccordement aux OrTra moyennant une connexion facilitée a fait l'objet d'une étude. Pour des raisons de rentabilité, il n'y aura pas de solution spéciale pour les petites organisations.
P2	HAKA			150 000		100 000	30 000		280 000		Une première étape a consisté à élaborer les concepts de base pour 6 processus centraux d'échange de données. L'introduction et la mise en place dans les cantons sont en cours depuis début 2023.

Projektportfolio OPTIMA											
Nr.	Désignation	2015 ressources cantonales	2020 ressources cantonales	2021 ressources cantonales	2022 ressources cantonales	2023 ressources cantonales	2024 ressources cantonales	2025 ressources cantonales	Total actuel des ressources cantonales engagées	Participation du SEFRI connue à ce jour	Remarques
P3	eCH-0260 ³⁾										- La nouvelle norme eCH-0260 a été publiée par l'association eCH au 1er trimestre 2023. Dans la phase de mise en œuvre des processus HAKA par les cantons, d'autres optimisations ont déjà été identifiées. La version 2.0 de l'eCH est parue au 2e trimestre 2024.
P4	Profession Service (extension)				150 000				150 000		- L'extension de Profession Service au moyen d'informations supplémentaires pertinentes pour les cantons s'est achevée durant le 1er trimestre 2023. Le raccordement des systèmes cantonaux avance bien.
P5	Registre des écoles professionnelles				130 000	70 000	70 000		270 000		- Après la décision de poursuivre le développement d'annuairefp, la réalisation a progressé rapidement en 2023. Le nouveau registre a été mis en service à la fin du 1er trimestre 2024, les informations complémentaires sur les professions étaient également disponibles à la fin du 2e trimestre, et les offres adaptées aux adultes, en août.
P6	BDEFA2 - passage à eCH-0260				70 000				70 000		- Le projet a été suspendu en raison du retard pris dans la définition de la norme eCH-060 et du projet de remplacement Vodex lancé par le CSFO.
P7	Registre des organisations de CIE					24 000	200 000	80 000	304 000	à examiner	Le CSFO a réalisé fin 2023 / début 2024 une étude sur les variantes envisageables pour l'établissement d'un registre réunissant les organisations responsables de CIE. Les résultats doivent encore être corroborés dans le cadre d'une consultation des milieux spécialisés. La décision concernant ces variantes est donc reportée à l'automne 2024.
P8	Soumission centralisée des contrats d'apprentissage pour les grandes entreprises					32 000	150 000		182 000	à examiner	En 2023, le CSFO a réalisé une étude sur les variantes possibles d'optimisation des modes de soumission actuels de contrats d'apprentissage pour les grandes entreprises. Après une première décision, des divergences sont apparues lors de la préparation de la mise en œuvre, si bien que la décision relative aux variantes est remise en discussion.
Total des ressources engagées pour le portefeuille de projets OPTIMA			78 000	150 000	350 000	256 000	450 000	80 000	1 364 000		

Moyens financiers cantonaux mis à disposition pour OPTIMA	2015 ressources cantonales	2020 ressources cantonales	2021 ressources cantonales	2022 ressources cantonales	2023 ressources cantonales	2024 ressources cantonales	2025 ressources cantonales	Total actuel des ressources cantonales engagées
Financement via des dépenses extraordinaires de la CDIP		78 000	150 000					228 000
Financement via le processus budgétaire ordinaire				350 000	256 000	450 000	80 000	1 136 000
Financement par le biais de provisions								

Total des moyens financiers cantonaux mis à disposition pour les projets	2015 ressources cantonales	2020 ressources cantonales	2021 ressources cantonales	2022 ressources cantonales	2023 ressources cantonales	2024 ressources cantonales	2025 ressources cantonales ²⁾	Total actuel des ressources cantonales engagées
Financement via des dépenses extraordinaires de la CDIP		78 000	150 000					228 000
Financement via le processus budgétaire ordinaire				748 800	463 600	682 000	630 000	2 524 400
Financement par le biais de provisions	100 000		22 800	50 000	146 800			319 600
Total	100 000	78 000	172 800	798 800	610 400	682 000	630 000	3 072 000

1) Les coûts de projet indiqués en italique sont financés par le biais de provisions.

2) En raison de la promesse de financement de la Confédération pour le projet Culture générale 2030, le budget de CHF 80 000 approuvé par la CDIP pour l'année 2025 ne sera pas utilisé. Les ressources cantonales effectivement nécessaires présentent par conséquent un écart de CHF 80 000 par rapport au budget approuvé.

3) Le financement du projet eCH-0260 a été assuré par l'association eCH-Suisse et via le budget de la sous-commission Échange de données.